



Triskell

REUNION N°3 du lundi 11 avril 2016

Présents : Alain MARTIN, Lucien ROHOU, Joseph MONFORT, Jacky QUEAU, Pierre TIBURCE, Edouard LAMER.

NOS LOCAUX :

Rien de changé.

On attend de trouver un moment pour le déménagement.

NOS DEPLACEMENTS et visites

Toujours en projet : brasserie « An Allac'h » au cours du premier semestre (Mai ou Juin).

Un second déplacement à fixer au choix : les manoirs de Sainte-Sève, les petits trains de M. Guerlesquin à Guimaëc, le château de Lesquiffiou, ... etc.

« Boire en Bretagne »

Attention : L'expo en place à Rennes s'achève le 30 avril.

Les bistrots de l'histoire

On tire le rideau, mis à part sur un détail : notre souhait de mettre rapidement en place **une structure de gestion des éléments du patrimoine pleybérien**, afin de protéger juridiquement les documents et objets en notre possession et de nous permettre d'agir en cas de dérive constatée.

Notre atelier photo-vidéo et les activités périscolaires

Les séances sont assurées actuellement pour 4 élèves bien motivés, le mardi et surtout le vendredi après-midi, de 15h15 à 16h30. De bonnes choses ont été réalisées. A mettre en forme et en synthèse.

En dernier lieu, nous avons tourné avec les élèves un bulletin météo. A la rentrée, nous envisageons un journal télévisé.

Mais notre constat demeure : la prestation est sur-calibrée pour l'âge des stagiaires.

Le mardi 5 juillet, nous montrerons à tous les élèves participant aux TAP un résumé des séances tournées au cours de l'année.

Nos films et actions en cours ou à finaliser

FILMS :

Le Pardon de Sainte-Brigitte est le dernier moyen métrage en date. L'avez-vous regardé ? Sur certaines séquences il y aurait un cas de décalage entre l'image et le son. Phénomène isolé ?

Le prochain, sauf sujet nouveau avant, sera la reconstitution Brown (ci-dessous).

ACTIONS :

- Le maire de **Plougonven** nous sollicite pour un reportage sur un volet méconnu de sa commune. On conserve le projet.
- Nous avons innové à la **Maison de Retraite de Plourin lès Morlaix** avec une conférence-vidéo auprès des anciens sur le thème des vins Guével. C'était le jeudi 25 février. Projection d'un film adapté à partir de la matière dont nous disposons, goûter, puis échanges directs avec la salle. Nous y avons inauguré une nouvelle formule : « **Les goûters de la mémoire** ». René Gaouyer et le « Pont des âges » de Pleyber seraient preneurs d'une formule identique. Nous ferons également des offres à d'autres établissements.
- **Anniversaire du crash de Gordon Brown :**

Nous avons tenu une seconde réunion, ce matin-même, à la Mairie de Plouneventer avec le maire, M. Héraud, Gérard L'Hour, Pascal Prigent, prof d'histoire à Plounéour-Ménez et quelques personnes intéressées par le crash et le périple qui a suivi.

Plutôt que de créer une association spécifique pour l'occasion, Il a été confirmé l'idée de confier à Triskell Pleyber-Patrimoine le soin de boucler un montage financier et de mettre en scène les reconstitutions à partir de St-Thégonnec. La mairie de Plouneventer se chargeant de la partie en amont avec, notamment, le concours de la BAN de Landivisiau. Nous avons préparé le dossier de demandes de contributions financières que nous avons fait passer aux diverses collectivités situées sur l'itinéraire de la reconstitution. Mais nous savons déjà qu'il faudra compléter par des financements privés. Il va donc nous falloir mettre en place un matériel de communication destiné à informer mais aussi à générer des recettes. Il nous reste un peu de temps, mais le 18 juin viendra vite. D'autant qu'il nous reste aussi à préparer différents « accessoires » :

Le lavoir de Pleyber est pratiquement au point. Il nous reste à trouver deux figurantes, une brosse et un bloc de savon de Marseille. Des volontaires pour la figuration ?

La grange Lachuer se précise. Nous en sommes au stade des fagots avec le concours de l'association de Kerouat qui nous prête une presse ... Il nous faudra quelques gros bras. (2 ou 3)

... et à ficeler le programme de ces deux journées. (Timing, transport, hébergement, restauration...). Sans parler de tous les petits compléments techniques que l'on pourrait y rajouter : une idée-cadeau sur Pleyber et Plounéour, puisque la remise des débris et reliques se fera à Plouneventer par le petit-fils de Pierre Lachuer.

Dès à présent, on recherche donc des volontaires pour :

La recherche d'idées complémentaires,

La figuration, une lavandière ou deux de moins de 40 ans, un homme de moins de 30 ans qui se fasse raser.

La recherche de financements auprès de partenaires économiques que nous aurons ciblés et à qui nous aurons fait passer un dossier. (quatre ont déjà répondu positivement).

Nous associons bien entendu à ces reconstitutions nos amis de **Ploun'Patrimoine** avec qui nous collaborons sur la base d'un échange d'adhésions croisées. Ainsi que « BREST-44 », une association de « fondus » de cette époque qui devrait nous mettre à disposition un matériel spécifique : side-car allemand, armes (neutralisées), uniformes et tenues de résistants.

Apporteront également leur concours les élèves du collège de Plounéour-Ménez encadrés par Pascal Prigent. L'idée d'une carte de l'itinéraire, réalisée par leurs soins, semble faire l'unanimité.

Une prochaine réunion est prévue le mercredi 4 mai en mairie de Plouneventer à 14 H 30.

Programmation projetée :

Confection de fagots lundi 18 avril à 13 h30 chez Alain.

Vendredi 17 juin

Arrivée de M. et Mme Brown. Ils seront hébergés dans un hôtel landivisien pendant le séjour.

Samedi 18 juin

10H00 : à Plouneventer, cérémonie au monument aux morts en présence d'un clairon et d'un détachement de la BAN, et de la FNACA.

11H30 : apéro à la salle Sklérjenn, suivi d'un repas à Plouneventer

14H00 : visite de la BAN

16H30 : visite des lieux du crash, en présence de témoins et recueil de photos.

Dimanche 19 juin :

9H00 : recueillement au cimetière de Saint Thégonnec sur les tombes d'aviateurs abattus à Kerescars suivi d'un déplacement au village, où une stèle a été érigée .

10H30 : nous suivons le chemin emprunté vraisemblablement par Gordon Brown et arrivons au lavoir. Reconstitution du rasage de l'aviateur par les lavandières pleybériennes.

11H30 : Réception par la municipalité.

12H30 : Repas au Relecq (en prenant le chemin emprunté par Gordon Br ?)

14H30 : Au Grinec, visite de la grange Lachuer, réaménagée en cachette.

16H30 : Salle Angéla Duval, évocation de l'attaque de Trévarez et projection du film d'époque.

L'ECHO

Nos réserves en sujets d'articles comportent toujours : (entre autres)

Les Logis Pleybériens (sujet qui pourrait aussi faire l'objet d'un vidéo-film. Contacts en cours).

Le taupin. François Bourlès à Bruluec. Le dossier Perper (à compléter). L'intérêt manifesté par un universitaire quimpérois pour le site Guével (rencontres en cours). Gens de chez nous : Henri Meudec et son invention. (Fondeur de rouleaux d'impression, il a créé un revêtement spécial pour les cylindres de machines rotatives sous la marque déposée « Pâte-fix ») la Marine à St-Thégonnec.

Tout récemment : la gare de Pleyber.

Le N° 80 est sorti, comme prévu, vers le 15 janvier.

En débriefing, il n'a pas fait l'objet de remarques essentielles.

Au sommaire du 81 :

- **Histoire** : Le premier volet d'un papier de Lucien sur les activités de la gare de St-Thégonnec avant, durant et juste après la seconde guerre. Prévu en 3 volets. Le N° 81 : 4 pages, le N°82 : idem et le N°83, 5 pages.
- **Du côté de chez Louis**. Pleyber et ses bistrots. Toujours en bilingue. L'illustration typique de l'intérêt d'une démarche inter-associative, puisque l'on apprend que le Pont des âges fait le même travail !
- **Edition** : « La trace du loup » de Pierre Cottin. (au besoin).
- **La prochaine « Redadeg »**
- **Notre association** :
- Notre **dernière AG**.
- **Nos activités**. Notamment les « Goûters de la mémoire » (sur le thème SVG) et la commémoration Brown avec des images de Kerouat et de Plouneventer.
- **A travers la presse d'hier**. Quelques sujets croustillants (au besoin).
- **Insolite** : les curieuses fouilles d'un Légionnaire.
- Par ailleurs, Alain Martin a d'autres sujets sous le coude pour la rubrique « **Gens de chez nous** », au « frigo » pour l'instant, car intemporels.

Nos ventes et abonnements

La progression de nos ventes se confirme.

Mais attention : alors que les réabonnements sont arrivés très vite dans un premier temps, ils ont faibli très vite. Plus de 25 abonnés n'ont pas encore renouvelé...

Mise en place d'une structure de gestion des éléments du Patrimoine **Projet de résolution.**

Le sujet avait été mis en sommeil peu avant le départ de Julie Fage. Mais il faut le réveiller, car des problèmes risquent de surgir à terme si le dossier n'est pas finalisé. Tout récemment, pour le besoin de films, nous avons emprunté des images contenues dans notre base de données. Nous en avons prêté pour les Bistrots de l'Histoire. Ceci sans avoir la certitude d'en avoir un droit absolument établi.

Par ailleurs, la Maison de la Bretagne à Rennes nous a demandé de lui confier un certain nombre de documents, photographiques notamment, sur les vins Guével. En avons-nous le droit ? L'absence de clarté devrait nous conduire à répondre par la négative. Donc à enfermer ces objets de mémoire sous clés et à **refuser le partage**. Ce qui serait bien REGRETTABLE.

D'autant plus regrettable que nous avons les bases techniques et juridiques d'une solution. Il reste à les faire valider par les divers acteurs du Patrimoine. Car nous ne voulons pas vivre éternellement sur les bases d'une présomption de propriété découlant de la possession (art. 2279 du Code Civil).

Nous ne pourrions gérer avec sérénité ces archives, documents, photos anciennes, films et autres reliques ou éléments du Patrimoine local que si nous sommes assurés d'être **à l'abri d'éventuelles velléités** plus ou moins fondées. (Plutôt moins que plus, il est vrai).

Il convient que le statut juridique de tous ces objets soit défini une fois pour toutes, afin que nous puissions nous comporter comme **un vrai fonds de dépôt, de gestion et de prêt**, capable d'apporter aux nouveaux déposants les garanties qu'ils sont légitimement en droit d'attendre. Et aux emprunteurs l'assurance que nous ne sommes pas en train de mettre à leur disposition des objets dont nous ignorons en fait qui en est le propriétaire. Vouloir gérer des biens en « errance » comme s'ils nous appartenaient relève sinon de l'inconscience, du moins de l'imprudence.

Certes, il nous a été demandé de nous en charger, au nom de notre « savoir-faire ». C'est bien aimable, mais si l'on excepte le PV d'une réunion le 08 mars 2011 en mairie (il y a plus de 4 ans !..) tout ceci est demeuré verbal. Donc informel et juridiquement indéfendable en cas de problème.

Danielle est d'accord de relancer avec nous la réflexion déjà engagée et de la reprendre là où nous nous étions arrêtés. C'est-à-dire à notre réunion avortée du 29 mars 2011 qui devait aboutir à une formalisation des choses. Avec, à la clé, la réponse à une question de bon sens : création d'une structure de gestion nouvelle ou utilisation du moule juridique de « TRISKELL-Pleyber-Patrimoine » pour la collecte, la conservation et la gestion des éléments de la mémoire locale ?

Danielle souhaite disposer de ce PV, de notre projet et de nos solutions techniques afin de se renseigner et juger de la faisabilité.

Pour l'instant et pour attendre, nous fonctionnons donc sur les bases de la présomption de propriété découlant de la détention. Etant entendu que chaque jour qui passe nous fait prendre de nouveaux risques en même temps qu'il nous prouve que nous sommes désarmés face à la défense de ces éléments du patrimoine, exposés à n'importe quel pillage faute de rempart juridique.

Dans l'immédiat, nous avons donc pris la décision suivante :

Nous avons envisagé de faire entrer dans le fonds commun du patrimoine pleybérien tout ce qui a été produit par nous depuis notre accession à l'indépendance. Y compris les films « années 50 » remasterisés ainsi que nos réalisations sous l'estampille « Passé-Cinéma ».

Dans l'immédiat et tant que ne sera pas formalisée une structure clairement définie, nous verrouillons toute notre production, tous nos travaux dont les Echos du Pors Ruz. Le fruit de notre travail depuis le 30 novembre 2010, date de l'extinction de la Section Patrimoine de l'ASC, est la **propriété exclusive de Triskell-Pleyber-Patrimoine**. Toute utilisation sans notre autorisation pourrait donc exposer ses auteurs à des poursuites.

Nous ne reviendrons sur cette position que le jour où une structure de gestion conforme à nos attentes aura été mise en place.

Prochaine réunion

Le 2 ou le 9 mai. A préciser.